

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

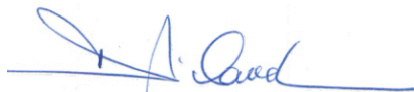
### *Règlement numéro 15-113*

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2015, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 15-113 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 03-46 (concordance au règlement 267)

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 5<sup>e</sup> jour de juin 2015.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière